

NOURRIR LE MONDE

PROGRAMME AGRICULTURE ET ALIMENTATION

75 % des victimes de la faim sont des paysans et des ruraux. C'est pourquoi, le CFSI soutient des actions visant à améliorer l'agriculture familiale. Il relaie également la parole des organisations paysannes pour défendre le droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire.



© CFSI

PROMOUVOIR UNE ÉCONOMIE AU SERVICE DE L'HOMME

PROGRAMME ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Plus d'un milliard d'hommes et de femmes vivent avec moins d'un euro par jour. Dans ces conditions, il devient impossible de monter une activité rémunératrice, d'envoyer ses enfants à l'école, de se faire soigner. Dans les campagnes comme en ville, il est pourtant possible de lutter contre cette spirale d'appauvrissement, sans pour autant se cantonner à des activités économiques informelles. C'est pourquoi, le CFSI soutient une économie au service de l'Homme.

COOPÉRER AUTREMENT

PROGRAMME SOCIÉTÉ CIVILE ET PARTICIPATION

Pour répondre aux besoins prioritaires des populations, des associations locales se sont créées en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Elles trouvent les solutions pour améliorer la situation des plus pauvres. Le CFSI leur propose un soutien pour s'organiser, renforcer leurs compétences, gagner en autonomie et être les acteurs de leur propre développement.



© CITE

NOURRIR LES VILLES EN AFRIQUE PAR LA PRODUCTION LOCALE

Depuis 2009, une action conjointe CFSI – Fondation de France soutient des initiatives en faveur du développement de l'agriculture familiale en Afrique subsaharienne. En 2011, 207 nouvelles demandes ont été instruites par un comité commun aux deux structures.

21 ont été financées dont 4 par le CFSI. Elles permettront de sécuriser les filières céréalières, de développer la production maraîchère et d'approvisionner les villes. Elles s'intègrent à un programme plus général qui rassemble fin 2011 près de 50 initiatives suivies par le CFSI.

CAMPAGNE ALIMENTERRE : CONTRE LA FAIM SOYONS COHÉRENTS !

Face aux incohérences des politiques européennes qui peuvent affaiblir les efforts pour vaincre la faim, le CFSI a mobilisé 630 associations locales en Europe mais aussi en Afrique de l'Ouest. 670 projections de films documentaires et animations ont mobilisé 70 000 participants, l'occasion de débattre sur les enjeux de l'agriculture.

Il a, avec d'autres associations européennes et africaines, poursuivi son travail d'interpellation des députés européens. Résultat : le Parlement européen a pris en compte dans ses orientations la cohérence des politiques européennes avec le droit à l'alimentation.

ACCÉDER À LA DIGNITÉ

Le CFSI a sélectionné 4 initiatives menées par 4 organisations membres en partenariat avec des associations locales. Elles contribuent à offrir une activité économique à des populations marginalisées ou encore à appuyer des actions pour que chacun accède à une assurance santé.

INSÉRER DES JEUNES EN DIFFICULTÉS

Avec le soutien de l'Agence Française de Développement, le CFSI travaille avec deux organisations membres qui mènent deux projets visant à insérer professionnellement des jeunes. En Mauritanie, près de 1 500 jeunes ont été concernés. Au Mozambique, 2 136 jeunes se sont inscrits dans les quartiers défavorisés de Maputo et de Beira pour accéder à des formations et des emplois dans les secteurs de la couture, de la mécanique, de l'électricité ou encore de la restauration.

ACCÉDER AUX DROITS ET À L'AUTONOMIE

En 2011, le CFSI a fourni des moyens d'agir à 13 associations locales. Elles vont renforcer leur travail en matière de développement des territoires, d'accès aux droits et à des politiques favorables aux artisans, aux travailleurs du textile ou encore au développement des organisations paysannes.

PLUS FORTS ENSEMBLE : LES PROGRAMMES CONCERTÉS

Les programmes concertés pluriacteurs (PCPA) en Algérie et au Congo sont au service des organisations locales de chacun de ces deux pays. Ils soutiennent les projets conçus par celles-ci et favorisent leur mise en réseau et leur reconnaissance comme acteur de développement. Ils accompagnent le partenariat avec des organisations de solidarité françaises qui peuvent proposer les compétences et les expériences utiles aux projets locaux. Grâce au financement de l'Agence Française de Développement et des associations bénéficiaires, 29 initiatives en faveur de l'enfance et de la jeunesse ont été soutenues en Algérie. Au Congo, 31 nouveaux projets portés par des organisations congolaises ont été sélectionnés.

EN GUINÉE, DÉVELOPPER UNE CULTURE DE PAIX

Le Conseil national des organisations de la société civile de Guinée (CNOSCG) rassemble les organisations de la société civile. 2011 a vu le renforcement du travail sur la prévention et la gestion des conflits locaux.



© CFSI

UNE PLATE-FORME DE 23 ORGANISATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

98 ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT SOUTENUES EN AFRIQUE, AMÉRIQUE LATINE ET ASIE

1 RÉSEAU DE 630 ASSOCIATIONS POUR FAIRE RECONNAÎTRE LE DROIT À L'ALIMENTATION

L'ESSENTIEL de l'année 2011

COMITÉ FRANÇAIS POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

32 RUE LE PELETIER - 75009 PARIS

TÉL. : 01 44 83 88 50

FAX : 01 44 83 88 79

COURRIEL : info@cfsi.asso.fr

www.cfsi.asso.fr

[facebook.com/cfsi.asso](https://www.facebook.com/cfsi.asso)

twitter.com/cfsiasso



LE POINT SUR LE CFSI AVEC YVES BERTHELOT, PRÉSIDENT.

QUELS SONT LES VALEURS ET LES ENJEUX DU CFSI ?

Le CFSI, anciennement Comité Français contre la Faim, unit depuis 1960 des organisations françaises qui portent des valeurs de solidarité internationale. Avec leurs partenaires des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, elles s'engagent autour de trois enjeux :

- la justice sociale pour faire respecter les droits humains : les droits économiques, sociaux, culturels, et tout particulièrement le droit à l'alimentation, et les droits civils et politiques ;
- l'économie au service de l'Homme pour faire valoir la solidarité vis à vis de la compétition ;
- le partage équitable et la gestion durable des ressources naturelles de la planète.

COMMENT S'ORGANISE LE TRAVAIL AU CFSI ?

L'assemblée générale des 23 membres décide chaque année des orientations. Les membres élus à titre bénévole au conseil de direction (équivalent du conseil d'administration) en suivent la mise en œuvre qu'assure une équipe réduite de 13 salariés. Celle-ci s'appuie sur des bénévoles aux compétences complémentaires et sur les associations membres. Les actions sont choisies en prenant en compte des critères de faisabilité et d'efficacité mais aussi pour leur caractère innovant et reproductible. Le CFSI s'engage dans la durée pour que ces actions améliorent de façon tangible et durable la situation de leurs bénéficiaires. Il tire les enseignements des actions réalisées pour rendre toujours plus pertinentes celles qui sont entreprises.

QUELLES ÉTAIENT VOS PRIORITÉS POUR 2011 ?

2011 a été une année très intense. Le CFSI a poursuivi ses programmes triennaux engagés en 2010. Ainsi, il a soutenu 98 actions en Afrique, en Amérique latine et en Asie. Celles-ci visent en priorité le développement de l'agriculture vivrière pour lutter contre la faim, la défense du droit à l'alimentation, l'insertion économique des jeunes générations par une formation professionnelle adaptée et le renforcement des associations locales.

En 2012, le CFSI va conclure ses principaux engagements pris en 2010 et préparer son nouveau programme 2013 – 2016.

imprimé en juillet 2012



LE BILAN FINANCIER 2011

LES COMPTES DE L'EXERCICE 2011 ONT ÉTÉ CERTIFIÉS PAR DOUCET, BETH ET ASSOCIÉS, REPRÉSENTÉ PAR M. CHRISTOPHE BETH, COMMISSAIRE AUX COMPTES DU CFSI. ILS ONT ÉTÉ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CFSI LE JEUDI 21 JUIN 2012.

Les activités du CFSI s'organisent autour de ses trois missions sociales : agriculture et alimentation, économie sociale et solidaire, société civile et participation. Elles se concrétisent par le soutien financier à des actions réalisées principalement en Afrique mais aussi en Asie et en Amérique latine.

L'ensemble des actions sont mises en œuvre par les membres et les partenaires du CFSI. Elles sont financées grâce aux donateurs du CFSI et aux fonds octroyés par des bailleurs privés et publics (notamment l'AFD, Agence française de développement, et l'Union européenne). La décision de financement est étudiée par un comité comprenant

des intervenants bénévoles spécialisés sur une thématique (ex. agriculture et alimentation), des représentants d'organisations membres et des salariés du CFSI. Les décisions de financement sont validées par le bureau du CFSI. Chaque action est alors suivie de manière précise et s'intègre à des programmes plus globaux. Ceux-ci peuvent faire l'objet d'évaluations externes ou d'audits. Ainsi, en 2011, le programme ville campagne au Togo a été évalué et 5 programmes du CFSI ont bénéficié d'un audit financier externe. L'équipe salariée anime des réunions de partage des expériences pour en tirer les enseignements. Avec l'appui d'un réseau d'associations, elle organise des temps forts pour les valoriser auprès d'un public plus large.

LES EMPLOIS ET LES RESSOURCES DE L'EXERCICE 2011

Emplois en euros	Emplois 2011	en %	Affectation générosité 2011	en %	Ressources en euros	Ressources 2011	en %	Suivi des fonds issus de la générosité du public
					Report des ressources 2010 ⁽¹⁾			101 746
Agriculture et alimentation	804 692		230 850		Dons et legs	1 025 044	21 %	1 025 044
Economie sociale et solidaire	381 538		79 260		Subventions privées	204 414	4 %	
Société civile et participation	2 059 425		144 950		Autres produits	407 037	8 %	
Total des missions sociales	3 245 655	84 %	455 060	55 %	Sous total fonds privés	1 636 495	33 %	
Appel à la générosité	264 055	7 %	264 055	32 %	Subventions publiques	3 330 155	67 %	
Recherche de fonds privés et publics	40 629	1 %			Sous total fonds publics	3 330 155	67 %	
Fonctionnement	304 938	8 %	105 535	13 %				
Total emplois exercice	3 855 277	100 %			Total ressources exercice	4 966 650	100 %	
Engagement à réaliser sur ressources affectées	1 243 749				Report des ressources non utilisées	138 815		
Excédent des ressources de l'exercice	6 439				Variation des fonds dédiés collectés auprès du public			-193 955
TOTAL GENERAL	5 105 465				TOTAL GENERAL	5 105 465		831 089
Total des emplois financés par la générosité du public			824 650	100 %	Total des emplois financés par la générosité du public			824 650
					Solde des ressources non affectées issues de la générosité du public			108 185

⁽¹⁾ Il s'agit du report des ressources collectées auprès du public, non utilisées en 2010.

LES EMPLOIS

Les emplois de l'exercice concernent :

- les missions sociales : elles incluent les frais de mise en œuvre et de suivi des différentes actions menées. Elles représentent 84 % des emplois. Elles ont été définies par le conseil de direction en 2010 et correspondent aux trois axes thématiques du CFSI : agriculture et alimentation, économie sociale et solidaire, société civile et participation ;
- les frais d'appel à la générosité du public, autrement dit les dépenses liées à l'information des donateurs (au maximum 4 courriers par an) et à la recherche de nouveaux donateurs ;
- la recherche de fonds privés et publics qui correspond au temps de travail nécessaire à l'établissement des dossiers de demandes de financement et des comptes rendus ;
- le fonctionnement qui inclut la vie associative, le fonctionnement général de l'association (locaux, services administratifs) et les frais de communication institutionnelle.

Les engagements à réaliser sur les ressources affectées reflètent les engagements du CFSI sur la durée. En fin d'année, les fonds affectés à des actions pluriannuelles mais non encore utilisés sont comptabilisés en engagements. Ils permettent l'année suivante de poursuivre les projets.

LES RESSOURCES

Les ressources de l'exercice proviennent des fonds privés (33 % des ressources) et des fonds publics (67 %).

Les fonds privés comprennent :

- des dons et legs : en 2011, près de 9 000 donateurs ont soutenu l'action du CFSI. 22 % d'entre eux ont accepté de faire un don régulier mensuel ou trimestriel. A noter que trois legs, dont un legs important, ont été encaissés en 2011 ;
- des subventions privées qui correspondent à des soutiens de fondations, notamment de la Fondation de France ;
- les autres produits qui incluent les cotisations des membres du CFSI, les participations financières des membres et des partenaires à des programmes et les produits financiers.

Les fonds publics proviennent de l'Agence française de développement et de l'Union européenne. Ils financent les activités menées dans le cadre des missions sociales. Une part réduite de ces subventions finance le fonctionnement.

Le CFSI a également utilisé les reports des ressources non utilisées qui concernent les ressources affectées les années précédentes à des actions pluriannuelles mises en œuvre durant l'exercice.

LE BILAN FINANCIER 2011 PAR CHRISTOPHE ALLIOT, TRÉSORIER DU CFSI



En 2011, le CFSI a renforcé ses activités autour de ses trois priorités : promouvoir le droit à l'alimentation, mettre l'économie au service de l'humain, renforcer les compétences des associations locales. Le bilan financier en est le reflet, avec une hausse de 15 % des sommes allouées aux missions sociales. C'est grâce au soutien régulier de près de 9 000 donateurs et aux concours des bailleurs de fonds publics et privés que nous avons pu étendre les actions de notre association, et renforcer nos collaborations et partenariats.

La présentation des comptes de l'exercice, conformément aux règles du Compte d'emploi des ressources des associations faisant appel à la générosité, détaille la répartition de nos

emplois entre nos missions sociales, nos frais de recherche de fonds et nos frais de fonctionnement.

Dans la continuité des dernières années, les sommes allouées aux missions sociales représentent 84 % des emplois de l'exercice. En 2011, les programmes coordonnés par le CFSI ont donné lieu à la signature de plus de 140 conventions de partenariat avec des organisations membres et des associations partenaires (en croissance de 27 % par rapport à l'année précédente) dans les domaines du soutien à l'agriculture familiale, de la formation et l'insertion professionnelle des jeunes, et du renforcement d'associations locales.

Comme l'année précédente, les frais de fonctionnement représentent 8 % de l'exercice, les frais liés à la recherche de fonds, 7 %.

Le CFSI a une longue expérience de gestion rigoureuse des fonds confiés. Cette compétence a été plus particulièrement rappelée par notre commissaire aux comptes dans son rapport 2011 présenté à l'assemblée générale (pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre rapport financier détaillé sur le site du CFSI ou le recevoir sur simple demande). Ceci a permis de clore l'exercice, comme l'an dernier, avec un résultat équilibré et de préparer notre plan stratégique pour les trois années à venir. Pour les concrétiser, le soutien de chacun est indispensable.

D'avance, je vous remercie.

Christophe Alliot
Trésorier du CFSI

L'UTILISATION DES FONDS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC



En 2011, le CFSI a utilisé 824 650 € de fonds issus de la générosité du public. Ce montant est inférieur au montant collecté en 2011, qui inclut un legs important. Les montants non consommés soit 108 185 € seront utilisés en 2012.

455 060 € ont été affectés aux missions sociales. Ces fonds sont consacrés en priorité aux actions de soutien à l'agriculture familiale et à la promotion du droit à l'alimentation, puis par ordre d'importance, aux actions liées au programme société civile et participation et au programme économie sociale et solidaire.

264 055 € ont été utilisés pour l'information des donateurs et la recherche de nouveaux donateurs. Ces dépenses sont conformes au budget voté par l'assemblée générale. Elles visent à générer davantage de solidarité.

105 535 € ont financé une part des dépenses de fonctionnement. Nous essayons de les limiter au maximum mais l'augmentation des activités et les exigences en matière de redevabilité et de transparence nous ont conduit à renforcer le travail administratif.

LE BILAN DU CFSI

ACTIF	31/12/2010	31/12/2011	PASSIF	31/12/2010	31/12/2011
Actif immobilisé	41 737	39 517	Réserves	395 486	401 925
Créances (dont produits à recevoir)	6 245 375	5 658 315	Fonds dédiés	1 603 996	2 708 930
Trésorerie	2 765 311	1 385 798	Dettes	2 762 752	3 908 705
Charges constatées avance	2 063 858	3 041 664	Produits constatés avance	6 354 047	3 105 734
TOTAL ACTIF EUROS	11 116 281	10 125 294	TOTAL PASSIF EUROS	11 116 281	10 125 294

Le bilan présente la situation financière de l'association à la date de la clôture de l'exercice. La légère diminution du bilan 2011 par rapport à 2010 reflète la mise en œuvre des programmes triennaux du CFSI. Celle-ci a conduit à utiliser une partie des produits constatés d'avance en 2010, d'où une diminution de la trésorerie et des produits à recevoir. L'augmentation des fonds dédiés correspond aux fonds affectés à des actions pluriannuelles et qui n'ont pas encore été dépensés à la fin de l'année. Les charges constatées d'avance

correspondent aux charges liées à des activités futures, notamment les conventions signées avec les membres et les partenaires du CFSI dans le cadre des activités liées aux missions sociales.

Les réserves du CFSI (fonds propres inscrits au bilan / total mensuel des emplois hors dotation aux engagements) correspondent à 1,3 mois d'activités. Ce ratio est resté quasiment constant par rapport à 2010.